AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (23)ItemJean-Baptiste André Godin à Claude Paul Maistre, 20 août 1883

Jean-Baptiste André Godin à Claude Paul Maistre, 20 août 1883

Auteur∙e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (23)
Collation1 p. (336v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Claude Paul Maistre, 20 août 1883, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51307

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>20 août 1883</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire Maistre, Claude Paul (1819-1890)

Lieu de destination6, Twisden Road, Highgate, Londres (Royaume-Uni)

Scripteur / Scriptrice Moret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméGodin retourne à Maistre une étude sur la chasteté des prêtres qu'il ne veut pas publier dans le journal *Le Devoir* au moment où la question des prêtres est jugée en France par le parti démocratique. Sur la correction des articles de Maistre. Sur des projets d'articles de Maistre relatifs à l'émancipation des femmes. NotesLa question du mariage des prêtres est débattue dans la presse française en août 1883 à l'occasion du procès en séparation de biens intenté par sa femme à un ancien prêtre, Junqua (voir par exemple « La question du mariage des prêtres », *La justice*, 19 août 1883 [en ligne :

 $\frac{\text{https://www.retronews.fr/journal/la-justice-}1880-1976/19-aout-}{1883/61/945551/3}, consulté le 7 septembre 2023]). Support$

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée

Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

grave in notice 33

Cho Monniner Mainte,

to en represent ou la goes them der preties act jugger en Tetramen par de gearte demo Matigue, it me me gravait has persiste be discutto dans de devour comment an pourout les navers ou mon fage to me quest the question in da chastite Des grathes, le miser server de les faire rentier dans la loi ensemme et de me naint pretende pour eur à une situation contre

notice he was rais done. contract be over detautioner, har a remember, 6 study you wour in aire deterre à ce Jules . - Le veillerai à le que no articles vaient miens contiset à l'avenir. Cheelques coquilles surrient pur ett. dretter si vous grande te sur or bein ecres officiale. ment les motts anglais. Vous sang que la Demer De néglige rien en ce qui concerne l'emancifacion des Jennes. O mus de bien juger de ce que vous me propose, y a un rapport view miles. Truck a round